GUIDE D'ACTION

CAMPUS ÉQUITABLE

FAIRTRADE®

TABLE DES MATIÈRES

1.0	**À PROPOS DE CE GUIDE**	3
1.1	Remerciements	3
1.2	Renseignements additionnels	3
2.0	**CAMPUS ÉQUITABLE**	4
2.1	Pourquoi le commerce équitable?	4
2.2	Pourquoi les campus?	4
2.3	Pourquoi la certification Fairtrade?	5
3.0	**EXIGENCES**	6
3.1	Comité directeur	6
3.2	Disponibilité des produits	6
3.3	Visibilité et éducation	7
4.0	**TRAVAILLER VERS LA DÉSIGNATION**	8
ÉTAPE 1	Interagir avec les intervenants clés	8
ÉTAPE 2	Comprendre les services offerts sur les campus	8
ÉTAPE 3	Faire de la sensibilisation sur les campus	9
ÉTAPE 4	Liste d'auto vérification	10
ÉTAPE 5	Mise en candidature	10
5.0 APRÈS LA DÉSIGNATION		11

IL Y A 812 500 AGRICULTEURS QUI FONT PARTIE DE 445 ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DE CAFÉ DANS LE SYSTÈME FAIRTRADE.

CAMPUS ÉQUITABLE

FAIRTRADE®

1.0 À PROPOS DE CE GUIDE

Ce guide fournit des renseignements à propos du programme Campus équitable, ce qui inclut les exigences pour obtenir la désignation, la façon de soumettre une candidature ainsi que la planification des étapes suivant la désignation.

Fairtrade Canada est un organisme national de certification équitable à but non lucratif et le seul membre canadien de Fairtrade International. En collaboration avec ses organisations sœurs de partout dans le monde, il gère le système Fairtrade reconnu et respecté internationalement.
action@fairtrade.ca fairtrade.ca

Le RCCÉ est un organisme à but non lucratif qui travaille avec la société civile et les acteurs de l'industrie pour faire avancer la cause du commerce équitable au Canada. L'organisme promeut la collaboration et les bonnes pratiques au sein du mouvement du commerce équitable dans le but de bonifier l'engagement du Canada envers sa responsabilité sociale internationale.
info@cftn.ca cftn.ca

L'AQCÉ est une organisation à but non lucratif, dont le but est de soutenir ses membres qui rejoignent et mettent en œuvre les valeurs et les principes du commerce équitable au Québec.
info@assoquebecequitable.org
assoquebecequitable.org

Campus équitable est un programme de Fairtrade Canada géré en partenariat avec le Réseau canadien du commerce équitable (RCCÉ) et l'Association québécoise du commerce équitable (AQCÉ).

1.1 REMERCIEMENTS

Le programme Campus équitable n'aurait pu être possible sans le soutien de partenaires communautaires à travers le Canada.

1.2 RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le RCCÉ et l'AQCÉ travaillent avec les Campus équitables en devenir et actuels, afin que ces derniers répondent aux exigences du programme Campus équitable. Communiquez avec le RCCÉ à ***info@cftn.ca*** ou avec l'AQCÉ à ***info@assoquebecequitable.org*** pour toute question au sujet du programme, pour planifier une campagne locale ou pour obtenir davantage de conseils et de soutien. Des ressources additionnelles et des modèles de formulaires peuvent être trouvés à

- ***Fairtrade.ca/campusequitable***
- ***cftn.ca/fr/programme-campus-équitable***
- ***assoquebecequitable.org***

La désignation de Campus équitable est accordée à la suite d'un examen conjoint effectué par Fairtrade Canada, le RCCÉ et l'AQCÉ. Les demandes doivent être envoyées à ***info@cftn.ca,***
info@assoquebecequitable.org
et ***action@fairtrade.ca.***

2.0 CAMPUS ÉQUITABLE

Le programme Campus équitable reconnaît les collèges, les universités et les Cégeps faisant preuve d'un engagement fort envers le commerce équitable. Il démontre le leadership et l'innovation présents sur les campus afin de renforcir le mouvement du commerce équitable à travers le Canada.

2.1 POURQUOI LE COMMERCE ÉQUITABLE?

Les agriculteurs et les travailleurs des pays du sud se retrouvent bien souvent dans une situation de vulnérabilité lorsque vient le temps d'assurer des revenus suffisants pour satisfaire leurs besoins. Lorsque les prix ou les salaires qu'ils reçoivent ne sont pas suffisants, ils sont alors souvent forcés de faire des sacrifices qui les emprisonnent, eux et leur communauté, dans un cycle de pauvreté, ce qui peut se produire même lorsque les prix que nous payons sont élevés. Cela se traduit par des moyens de subsistance précaires, une dégradation de l'environnement et un accès inadéquat aux services de santé et sociaux essentiels. Dans les cas extrêmes, cela peut mener au travail des enfants, à la traite d'êtres humains et à d'autres cas de non-respect des droits de la personne.

Le commerce équitable vise à s'attaquer à ces problèmes en valorisant les principes d'équité et de respect dans le marché. Acheter des produits certifiés Fairtrade aide certains des producteurs les plus désavantagés au monde à avoir accès aux marchés mondiaux, créant ainsi des moyens permettant un investissement à long terme en matière de normes environnementales et du travail ainsi qu'en développement communautaire.

2.2 POURQUOI LES CAMPUS?

Les institutions d'enseignement supérieur ont une histoire riche en leadership et en innovation. Ils sont des agents importants pour la promotion du changement au sein de leurs communautés et sur le marché.

Le programme Campus équitable vise à aligner les valeurs des étudiants et de la faculté avec les pratiques d'achats de l'institution. Il soutient souvent des initiatives de développement durable qui sont déjà en cours sur les campus et il est conçu pour fournir les outils et les renseignements nécessaires pour que ces derniers puissent davantage démontrer leur leadership et ainsi en inciter d'autres à les suivre.

Les campus représentent également un important pouvoir d'achat. Ils concluent des contrats alimentaires à gros volumes dans le cadre d'engagements d'achat à long terme. Ces engagements peuvent contribuer à une forte demande de produits certifiés Fairtrade, débloquant ainsi un plus grand accès au sein d'une communauté et offrant plus de soutien aux producteurs du monde entier. Consultez la section 5.0 pour plus de détails sur les politiques d'achats alimentaires et les contrats.

Crédit photo : Cégep de Sorel-Tracy

2.3 POURQUOI LA CERTIFICATION FAIRTRADE?

Avec un aussi grand nombre de prétentions d'équité et de durabilité dans le marché, une certification ou une vérification par une tierce partie sont des outils inestimables pour s'assurer que les achats correspondent bel et bien avec ces valeurs.

La marque FAIRTRADE (située au bas de cette page), surveillée par FLOCERT, est la certification éthique la plus connue et la plus respectée en matière de responsabilité sociale. Cette marque fournit une façon simple et fiable de savoir que les produits ont satisfait des normes crédibles, établies et examinées en fonction des meilleures pratiques, de l'avis du public et de vérifications périodiques.

Le système Fairtrade est également la copropriété des mêmes agriculteurs et travailleurs qui sont appelés à en bénéficier. Ceci fournit un niveau d'assurance supplémentaire, à l'effet que le système continuera d'avoir les répercussions positives qui ont fait sa réputation.

CE CAFÉ BÂTIT DES COMMUNAUTÉS

Crédit photo : Fairtrade International

UNE DÉSIGNATION, NON PAS UNE CERTIFICATION

CAMPUS ÉQUITABLE EST UNE DÉSIGNATION QUI RECONNAÎT LE LEADERSHIP DES COLLÈGES ET DES UNIVERSITÉS DU CANADA. SEULS DES PRODUITS ET DES PRODUCTEURS PEUVENT ÊTRE CERTIFIÉS FAIRTRADE.

FAIRTRADE ®

LES PRODUITS CERTIFIÉS FAIRTRADE PORTENT CETTE MARQUE

NOTE: TOUTE UTILISATION DE LA MARQUE FAIRTRADE DOIT ÊTRE APPROUVÉE À L'AVANCE PAR FAIRTRADE CANADA.

3.0 EXIGENCES

3.1 COMITÉ DIRECTEUR

Le comité directeur du campus équitable est responsable de la soumission d'une demande et du maintien de la conformité aux exigences du programme. Il est également responsable d'étendre la présence du commerce équitable sur le campus, d'augmenter à la fois la disponibilité et la visibilité des produits certifiés, de mesurer le succès du programme et de renouveler annuellement la désignation.

Un comité directeur d'un campus équitable doit être formé pour assurer un engagement continu envers la désignation locale de Campus équitable. Le comité doit:

- établir et maintenir une représentation équilibrée de bénévoles et de représentants administratifs;
- se réunir au moins deux fois par année afin de discuter des objectifs annuels et d'évaluer la progression;
- démontrer un effort visant à augmenter le nombre et à diversifier le type de produits certifiés Fairtrade disponibles sur le campus, dépassant les exigences minimales;
- encourager les entreprises, les sociétés et les départements indépendants situés sur le campus à satisfaire les critères du programme Campus équitable;
- soumettre un rapport annuel avant le 1er juillet comprenant un formulaire de renouvellement rempli, les cibles pour la prochaine année et une évaluation de la progression pour l'année précédente.

ADHÉRENTS

Le comité devrait représenter les intervenants clés sur le campus et viser à promouvoir la coopération continue, la communication, l'expertise et le leadership en matière de commerce équitable. Les adhérents doivent comprendre (mais sans s'y limiter) au moins un

- vice-président universitaire ou collégial de haut niveau ou son remplaçant désigné
- responsable des achats ou de la vente au détail issu du campus
- responsable des achats ou de la vente au détail issu du syndicat des étudiants (le cas échéant)
- membre de la faculté
- représentant des étudiants

RESPONSABILITÉS

- surveiller la conformité continue aux exigences du programme Campus équitable
- définir les objectifs annuels et mesurer le rendement
- renouveler la désignation Campus équitable sur une base annuelle

Un comité existant peut servir de comité directeur dans le cadre du programme Campus équitable, à condition qu'il réponde aux exigences nécessaires et puisse assumer toutes les responsabilités. Habituellement, les comités en matière de durabilité sont les meilleurs candidats pour remplir ce rôle. Pour de plus amples renseignements sur les exigences nécessaires, veuillez-nous contacter (voir section 1.0).

RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel devrait fournir un aperçu clair de la façon dont votre comité directeur prévoit promouvoir la sensibilisation au commerce équitable sur le campus et faire état des activités qui ont eu lieu l'année précédente. La demande de renouvellement doit être soumise avant le 1er juillet, et d'autres détails peuvent être trouvés dans le formulaire de renouvellement de Campus équitable disponible sur notre site web (voir section 1.0).

3.2 DISPONIBILITÉ DES PRODUITS

Le campus doit s'assurer que tous les lieux liés aux services alimentaires sous son contrôle immédiat, incluant ceux gérés par des traiteurs et des entreprises de services alimentaires en leur nom, offrent une gamme de produits certifiés Fairtrade.

- Tout le café servi sur le campus doit être certifié Fairtrade.
- Au moins trois (3) thés certifiés Fairtrade doivent être offerts, et ce, à tous les endroits où l'on sert du thé.
- Au moins une (1) barre de chocolat certifiée Fairtrade doit être offerte à chaque emplacement où l'on vend des barres de chocolat.
- Tous les cafés et les thés servis lors des réunions et des événements se tenant sur le campus et dans les bureaux exploités par l'administration ou les syndicats étudiants du campus doivent être certifiés Fairtrade.

LA DÉSIGNATION CAMPUS ÉQUITABLE EST ACCORDÉE AUX UNIVERSITÉS, COLLÈGES, ET CÉGEPS QUI RÉPONDENT À TOUS LES CRITÈRES INSCRITS AU SEIN DE CES TROIS EXIGENCES :

3.1 COMITÉ DIRECTEUR
3.2 DISPONIBILITÉ DES PRODUITS
3.3 VISIBILITÉ ET ÉDUCATION

EMPLACEMENTS REQUIS

Les emplacements requis sur le campus incluent ceux gérés par l'administration, les associations ou les syndicats étudiants et les associations ou les syndicats des étudiants diplômés, incluant (entre autres) :

- cafétérias
- secteur des services alimentaires
- machines distributrices (incluant le café soluble)
- cafés-restaurants
- boutiques
- restaurants
- aires de repos
- événements
- bureaux
- points de vente « Fiers de vous servir »

LES EXIGENCES N'INCLUENT PAS

- franchises exploitées sur le campus (bien qu'elles ne soient pas tenues de satisfaire aux exigences du campus, tous les efforts doivent être déployés pour encourager la marque mère à offrir des produits certifiés Fairtrade, voir la section 5.0 pour plus de détails)
- entreprises louant un espace sur le campus, mais qui sont autonomes
- coins-repas et aires de repos individuels aux départements, clubs et sociétés universitaires et autres emplacements qui ne sont pas directement sous le contrôle du campus ou des services alimentaires exploités par les étudiants.

3.3 VISIBILITÉ ET ÉDUCATION

Les Campus équitables doivent communiquer la disponibilité de produits équitables et éduquer les gens sur le campus de la signification de ce dernier.

- Tous les emplacements vendant des produits certifiés Fairtrade doivent présenter un affichage évident l'indiquant clairement ainsi que du matériel secondaire portant sur le commerce équitable.
- Une page sur le site Web du campus doit explicitement indiquer que l'institution est un Campus équitable et fournir des renseignements concernant le commerce équitable.
- L'administration du campus doit participer (au moins) une fois par année à une célébration publique de son statut de Campus équitable.

L'engagement et l'éducation du public joueront un rôle clé pour le comité directeur. Des efforts continus devraient être déployés pour s'assurer que les consommateurs du campus sont au fait des produits certifiés disponibles et de leur importance.

SIGNALISATION ET MATÉRIEL SECONDAIRE

La signalisation et le matériel secondaire devraient indiquer la disponibilité de produits certifiés Fairtrade et fournir des renseignements sur le commerce équitable. Fairtrade Canada peut fournir du matériel gratuit et des ressources digitales.

ÉVÉNEMENTS

Les événements devraient être planifiés à l'avance et un calendrier préliminaire des événements devrait être soumis avec chaque rapport annuel.

Les événements devraient être tenus dans des lieux de haute visibilité et grand trafic et devraient mettre l'accent sur la visibilité, l'engagement et la participation.

Fairtrade Canada, le RCCÉ, et l'AQCÉ organisent de nombreuses campagnes tout au long de l'année. Contactez-nous (voir section 1.0) pour obtenir de l'information et des ressources pour les campagnes et les événements à venir.

RESSOURCES

Fairtrade Canada fournit du matériel publicitaire sur demande. Les Campus équitables recevront des documents spécialisés pour les aider dans leurs efforts visant à célébrer le commerce équitable ainsi que leur nouveau statut acquis. Les Campus sont encouragés à produire leur propre matériel pour contribuer à promouvoir la désignation. Pour plus de détails ou pour demander du matériel promotionnel, contactez-nous à ***action@fairtrade.ca.***

MAGAZINE DU COMMERCE ÉQUITABLE (EN ANGLAIS)

Le RCCÉ offre des magazines pour aider à favoriser l'engagement au sein de la communauté. Contactez ***info@cftn.ca*** pour recevoir des copies gratuites.

4.0 TRAVAILLER VERS LA DÉSIGNATION

Devenir un Campus équitable nécessite de la coopération, de la communication, de l'expertise et du leadership. Toute personne impliquée dans le processus devrait comprendre les objectifs et soutenir les stratégies utilisées pour les réaliser.

ÉTAPE 1

INTERAGIR AVEC LES INTERVENANTS CLÉS

Interagir avec les intervenants clés du campus afin d'identifier la façon d'obtenir une désignation Campus équitable est la première étape. Il importe, et ce dès le départ, de chercher à travailler avec d'autres personnes, issues d'un échantillonnage représentatif de la communauté qui est le plus vaste possible, dont, par exemple :

- directeur des services complémentaires
- responsables des achats
- directeur des services de l'accueil
- chefs principaux
- représentants de fournisseurs de services alimentaires
- autres comités ou administrations de la durabilité
- chefs de syndicats étudiants
- chefs d'autres groupes étudiants
- membres de la faculté
- autre personnel administratif

OBJECTIFS POUR LES RÉUNIONS INITIALES DES INTERVENANTS

- présenter le commerce équitable et le programme Campus équitable
- cerner les questions ou les inquiétudes
- établir des objectifs spécifiques au campus, orientés vers la réussite
- identifier les rôles et les responsabilités

GROUPES DE SOUTIEN POTENTIELS

Travailler avec des groupes sur le campus qui sont bien établis peut aider à mobiliser davantage de soutien. Ceux-ci peuvent offrir des renseignements et une expertise pertinents pour la planification.

- bureau du développement durable
- assemblée universitaire ou conseil d'administration du campus
- bureau des services aux étudiants
- dirigeant du syndicat des étudiants
- groupes locaux faisant déjà la promotion du commerce équitable
- autres groupes étudiants
- organisations liées à la restauration
- syndicats en fonction sur les campus

ÉTAPE 2

COMPRENDRE LES SERVICES OFFERTS SUR LES CAMPUS

Il est important de comprendre de quelle façon un campus s'approvisionne en produits alimentaires. Différents services requièrent différentes stratégies en matière d'approvisionnement en produits certifiés.

On connaît trois façons courantes dont un syndicat de campus ou étudiant satisfait généralement ses besoins en services alimentaires. La plupart des institutions utilisent une combinaison des éléments suivants :

Tiers fournisseurs de services alimentaires : Les campus travaillant avec des fournisseurs de services alimentaires doivent demander à ces entreprises de s'approvisionner en produits certifiés Fairtrade requis. Les fournisseurs de services peuvent déjà offrir une gamme de produits certifiés, mais pourraient également devoir trouver des sources d'approvisionnement additionnelles.

Services alimentaires internes ou « autogérés » : Les campus qui utilisent des services internes achèteront, prépareront et distribueront des produits alimentaires auprès d'une administration gérée par le campus. Les services alimentaires internes jouissent de la plus grande flexibilité qui soit et ne sont pas limités par des contrats de tiers fournisseurs de services alimentaires lorsque vient le temps de s'approvisionner en produits certifiés Fairtrade.

Franchises et entreprises indépendantes: Ces opérations n'ont pas à offrir des produits certifiés Fairtrade pour qu'un campus puisse obtenir sa désignation. Cependant, le comité directeur du campus devrait encourager ces entreprises à s'aligner aux principes de la désignation.

TRAVAILLER AVEC PLUSIEURS PARTIES

Chaque campus aura une panoplie unique de responsabilités liées aux services alimentaires et pourra impliquer un nombre d'intervenants différents. Certains campus centralisent leurs opérations en choisissant de s'approvisionner en produits alimentaires pour de multiples opérations sur le campus par le concours d'un ou de quelques canaux principaux. D'autres campus s'approvisionneront en produits par la voie de plusieurs canaux. Les mandataires du campus doivent identifier ces différents groupes et travailler avec eux pour s'assurer que toutes les exigences liées à la désignation sont satisfaites sur le campus.

TRAVAILLER AVEC LES FOURNISSEURS DE SERVICES ALIMENTAIRES

Le fait de devenir un Campus équitable ne nécessite pas habituellement de changer de fournisseur de services ou de remanier les opérations existantes. Les campus sont plutôt encouragés à travailler avec les fournisseurs actuels lors des démarches visant l'obtention de la désignation.

Plusieurs fournisseurs offrent une gamme de produits certifiés Fairtrade et rechercheront de nouvelles sources d'approvisionnement, le cas échéant.

ÉTAPE 3

FAIRE DE LA SENSIBILISATION SUR LES CAMPUS

La désignation nécessite que les campus démontrent leur soutien pour le commerce équitable auprès de leurs intervenants. Une vaste communauté de soutien contribuera à la promotion de nouveaux développements, lorsque cela s'avérera nécessaire.

TENUE D'ÉVÉNEMENTS ORIENTÉS VERS LES OBJECTIFS

Soyez créatifs dans la démonstration de votre soutien au commerce équitable! Les objectifs de ces événements devraient focaliser sur la visibilité, l'engagement et la participation.

Lorsque vous organisez des évènements, établissez des objectifs clairs visant à surmonter les défis uniques rencontrés par chaque campus dans son parcours menant à la désignation. Les objectifs peuvent cibler des services, des emplacements ou des groupes d'étudiants, une faculté ou des membres du personnel spécifiques.

Pour obtenir de l'aide liée à l'organisation d'un événement, contactez-nous (voir section 1.0).

ENGAGEMENT DES MÉDIAS

Travailler avec des médias peut être un moyen efficace de promouvoir la sensibilisation et le soutien au commerce équitable. Cela peut impliquer de devoir travailler avec des organisations médiatiques communautaires ou propres aux campus.

Une fois qu'une désignation officielle a été obtenue, les campus ont souvent recours à des départements des communications ou des relations publiques qui peuvent les aider à véhiculer un message. Toutefois, les campagnes en plein développement pourraient devoir compter sur leurs propres ressources pour parvenir à faire circuler leur message.

Le comité directeur du Campus équitable devrait travailler avec l'administration du campus afin de mettre en place un engagement formel avec les médias concernant tout ce qui touche les annonces liées à la désignation. Il s'agit là d'une excellente occasion de stimuler la reconnaissance pour le campus ainsi qu'un moyen d'informer les autres campus et groupes communautaires partout au pays. Veuillez-vous assurer de nous inclure dans toute planification médiatique, puisqu'il s'agit de la meilleure façon de s'assurer que les communications en lien avec le programme soient éclairées et efficaces.

Un engagement médiatique efficace fournira aux journalistes les ressources dont ils ont besoin pour réaliser des comptes rendus d'événements.

- Préparez un événement formel véhiculant des messages clairs et des séances de photo. Assurez-vous de relier tout autre nouvelle opportune ou personnalité clé.
- Un avis devrait être envoyé à tous les médias deux ou trois jours avant un événement. Celui-ci permettra de les informer au sujet de l'événement et de les encourager à y participer.
- Un communiqué de presse devrait être envoyé le jour de l'événement sous la forme d'un article de presse (rédigé au passé). Assurez-vous d'inclure des images haute résolution des activités et des événements liés au commerce équitable précédents ayant eu lieu sur le campus, ainsi que des citations de personnalités clés.
- Les listes de médias devraient viser principalement la communauté locale et campus et comprendre les publications imprimées et en ligne, ainsi que des personnalités.

4.0 TRAVAILLER VERS LA DÉSIGNATION

ÉTAPE 4

LISTE D'AUTO VÉRIFICATION

Une auto vérification initiale ciblera la disponibilité des produits certifiés Fairtrade sur le campus, les occasions de signalisation pédagogique et les autres objectifs visant l'obtention de la désignation. Elle fournit une occasion de discuter avec les fournisseurs de services alimentaires au sujet du programme et de leur expliquer la façon dont ils peuvent y prendre part.
Les données recueillies dans le cadre de la vérification seront utiles lorsque viendra le moment de remplir la demande formelle.

LA VÉRIFICATION DES OBJECTIFS POUR LE CAMPUS IDENTIFIERA

- la façon dont fonctionnent les services alimentaires : services internes, tiers fournisseurs de services alimentaires ou franchises privées
- quels sont les produits certifiés Fairtrade disponibles sur le campus
- quels produits devront faire l'objet d'un approvisionnement
- les emplacements pour la signalisation (Remarque : lors de la soumission d'une demande, les campus devront inclure des images et des descriptions de tous les engagements liés à la visibilité.)

Une version en ligne du modèle de fichier pour la disponibilité des produits est disponible sur notre site Web (voir section 1.0).

ÉTAPE 5

MISE EN CANDIDATURE

Une fois qu'un campus a satisfait les critères liés à la désignation, un représentant du comité directeur soumettra une demande formelle ainsi que la documentation pertinente. La demande doit démontrer que le campus a satisfait aux exigences soulignées à la section 3 de ce guide.

Soumettez les demandes en version électronique (voir section 1.0 pour nos courriels) en mentionnant que votre campus a répondu à toutes les exigences et que vous incluez une demande formelle. Nous examinerons la demande et fournirons de la rétroaction, le cas échéant. Une fois la demande approuvée, votre campus sera formellement déclaré comme étant un Campus équitable.

Un formulaire de demande électronique est disponible pour téléchargement sur notre site Web (voir section 1.0).

VEUILLEZ INCLURE CE QUI SUIT AVEC VOTRE DEMANDE

- Le contrat administratif dûment rempli et le plan de 1 an
- Lettres officielles du syndicat des étudiants et des étudiants diplômés exprimant leur soutien envers la désignation Campus équitable
- Une liste des membres du comité directeur ainsi que de leurs postes occupés
- Renseignements sur la vérification, incluant des images et des descriptions de tous les engagements en matière de visibilité
- Descriptions et dates de tous les événements tenus
- Les plans pour la période suivant la désignation, incluant du contenu Web, des communications/publicités additionnelles, des événements et la disponibilité future des produits.

Crédit photo: Université de Calgary

5.0 APRÈS LA DÉSIGNATION

La désignation Campus équitable implique l'augmentation de l'offre et de la disponibilité des produits certifiés Fairtrade. Bien que la désignation initiale soit une réalisation importante, les campus devraient mettre sur pied de futures stratégies afin de maintenir et accroître l'engagement envers le commerce équitable.

Les comités directeurs doivent prévoir des objectifs pour

- l'engagement suite à la désignation
- le renouvellement de la désignation (avec le formulaire annuel de renouvellement dû le 1er juillet)
- les occasions d'augmenter, au-delà des exigences minimales prescrites par la désignation, les engagements commerciaux des campus en matière de commerce équitable

5.1 ENGAGEMENT

La présence du commerce équitable dans votre campus par le biais d'engagements constants est un élément essentiel d'une campagne de longue durée réussie. Les comités directeurs doivent prévoir un suivi des objectifs d'engagements identifiés dans la demande du campus. Pour des détails sur des évènements équitables et les stratégies d'engagement au sein des campus, veuillez consulter la section 3.3 de ce guide.

5.2 PLANIFIER LE RENOUVELLEMENT

Prenez en note vos succès. De cette façon, vous serez en mesure de les partager lorsque le temps de renouveler votre désignation viendra. La reconnaissance de votre travail joue un rôle important lorsque vient le temps de faire preuve de l'existence d'une demande pour le commerce équitable et lorsque l'on veut influencer les décisions d'achats, les petites comme les grandes, venant de partout au Canada. Le processus offre également aux campus l'occasion de réfléchir à ses réussites, de revoir les défis et par le fait même, de planifier l'année à venir.

Les éléments à surveiller :

- les données liées aux achats équitables faits par les services alimentaires du campus et par les lieux alimentaires gérés par les associations étudiantes;
- des photos prises lors d'évènements concernant le commerce équitable et lors d'activités d'engagement;
- toutes modifications aux achats liés au commerce équitable.

Les Campus équitables doivent soumettre leur renouvellement annuel au plus tard le 1er juillet. Le formulaire de renouvellement se trouve sur notre site Web (voir section 1.2).

LA PREMIÈRE WEBCAM A ÉTÉ INVENTÉE AFIN QUE LES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LE LABORATOIRE INFORMATIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE PUISSENT VOIR SI LA CAFETIÈRE DU BUREAU ÉTAIT PLEINE.

5.0 APRÈS LA DÉSIGNATION

5.3 AU-DELÀ DES EXIGENCES MINIMALES

Les engagements d'un campus, à l'égard d'achats sociaux et environnementaux, tels qu'une sélection de produits certifiés Fairtrade, influencent grandement et contribuent au développement durable mondial. Ceci étant dit, nous encourageons les comités directeurs à explorer de nouvelles avenues et à accroître les engagements des campus qui soutiennent les principes du commerce équitable et qui par le fait même, les mènent au-delà des exigences minimales de la désignation. Bien que nous invitions les comités à explorer leurs façons de renforcer leur engagement, cette section vous propose des suggestions qui pourront servir dans l'atteinte d'objectifs à venir.

ÉCRIRE/RÉVISER LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT ÉTHIQUE

Les campus sont des autorités publiques et donc, ils respectent un ensemble de règlements qui régissent l'acquisition de biens et de services. Normalement, les règlements sont établis dans une politique d'achats ou bien dans des directives. Ces règles assurent une transparence des objectifs établis par les autorités et donnent aux employés un mandat pour agir.

Suite aux conditions définies dans les politiques d'achats, les campus cherchent des fournisseurs capables d'offrir leurs services. Ces services sont recherchés à l'aide de demandes de propositions (DP). Le processus de DP exige de la part des campus qu'ils sollicitent des offres auprès de plusieurs entreprises. Ils choisissent normalement les fournisseurs qui sont en mesure d'offrir les services demandés (tel que décrit dans leurs politiques d'achats) au prix le plus concurrentiel. Ceci étant dit, si une politique d'achats comprend des engagements à l'égard des produits certifiés Fairtrade, les entreprises certifiées Fairtrade seront en mesure de soumettre des soumissions concurrentielles durant les processus de DP des campus. Ainsi, la quantité et la variété de produits certifiés Fairtrade disponibles dans les lieux de préparation de nourriture municipaux augmenteront.

Nous encourageons les campus à formaliser leur engagement envers les produits certifiés Fairtrade. Pour ce faire, ils peuvent renforcer ou réécrire leurs politiques d'achats.

Si la politique en place ***appuie le développement durable***, alors le campus peut faire appel à des programmes de commerce équitable, sociaux et environnementaux pour atteindre son mandat.

Si la politique en place ***n'appuie pas le développement durable***, une pression doit être mise sur les directeurs responsables des achats afin qu'ils mettent à jour la politique afin d'y inclure des objectifs en lien avec le développement durable. Veillez à ce que votre document de politiques ne contienne pas d'exigences spécifiques pour aucun système de certification privé, car vos politiques d'achats doivent être le reflet de vos engagements envers la durabilité. Lors du processus de soumissions, les acheteurs au sein d'une autorité et qui sont responsables de l'atteinte des objectifs de la politique doivent demander des produits certifiés équitables, certifiés par une tierce partie. De cette façon, l'autorité publique acquiert des produits qui respectent des critères sociaux et environnementaux rigoureux et qui répondent aux objectifs de la politique.

Les politiques d'achats qui appuient le développement durable doivent :

- communiquer clairement les objectifs de développement durable de l'autorité au public, aux employés et aux fournisseurs;
- appuyer les demandes d'informations provenant des fournisseurs et qui portent sur la durabilité ainsi que sur l'inclusion d'exigences de durabilité telles que nommées dans les spécifications;
- être signées par le président/directeur général en plus d'être communiquées à la gestion et que cette dernière les soutiennent.

Revoir ou réécrire les politiques d'achats fait en sorte que les décisions d'achats sont prises en fonction d'objectifs de durabilité plutôt qu'en fonction des coûts seulement. Il s'agit également d'un moyen durable pour s'assurer que des produits certifiés Fairtrade demeurent disponibles au sein de votre campus puisque les engagements d'achats équitables seront institutionnalisés et respectés indépendamment d'un roulement du personnel.

Pour en connaître davantage sur l'appui envers Fairtrade et le rôle clé que jouent les campus et leurs politiques, veuillez consulter notre guide des approvisionnements durables sur le site Web du RCCÉ.

PRÉSENTER DE NOUVEAUX PRODUITS

L'une des façons les plus efficaces pour un campus de bâtir son engagement envers le commerce équitable est d'augmenter l'étendue et la disponibilité des produits certifiés Fairtrade sur place. Puisque de plus en plus de produits sont offerts au Canada chaque année, de nouvelles occasions d'approvisionnement seront offertes.

- Augmentez la disponibilité de produits alimentaires tels que le thé, le chocolat, le sucre ou le jus. Pour de plus amples renseignements sur l'approvisionnement en produits certifiés Fairtrade additionnels, contactez-nous (voir section 1.0).
- Approvisionnez-vous en balles sportives certifiées Fairtrade pour votre librairie, des activités internes et les départements sportifs.
- Utilisez uniquement du coton certifié Fairtrade pour tous les vêtements et accessoires vestimentaires.
- Offrez des fleurs certifiées Fairtrade lors de la collation des grades.
- Ayez des bagues de graduation en or Fairtrade.

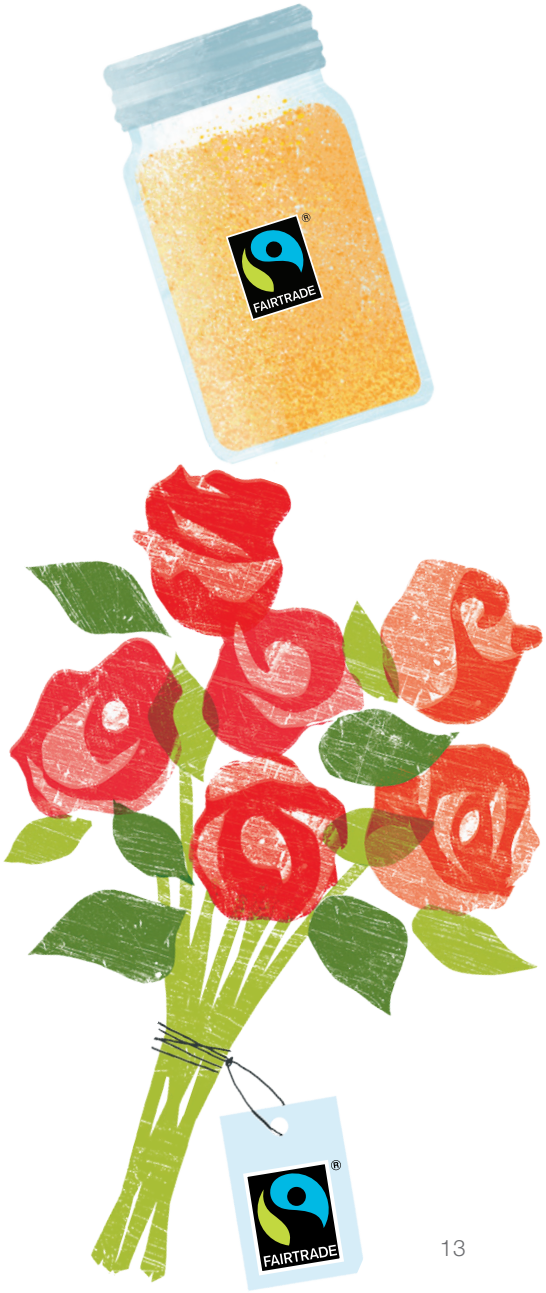

5.0 APRÈS LA DÉSIGNATION

ÉVÉNEMENTS

Collaborez avec les départements du campus, les lieux liés aux services alimentaires, et les clubs et les organisations étudiantes du campus pour organiser des événements.

Il peut s'agir d'événements de sensibilisation spécifiques au commerce équitable ou encore d'événements qui ont déjà lieu sur le campus, mais qui pourraient bénéficier d'une approche plus durable.

Considérez le fait de profiter des campagnes et des célébrations clés :

- La semaine du Campus équitable (la dernière semaine complète de septembre)
- Des fleurs certifiées Fairtrade pour la Saint-Valentin
- Des chocolats certifiés Fairtrade pour l'Halloween
- Remise de cadeaux sous forme de produits équitables lors d'autres événements tenus tout au long de l'année

FAIRE LE SUIVI AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

Les consommateurs peuvent préférer certains produits et il peut être difficile pour eux de voir des changements s'opérer au niveau des services alimentaires sur le campus, mais cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe pas d'autres options.

Par exemple, si un fournisseur de services alimentaires affirme qu'un produit équitable ne se vend pas bien en raison de son prix élevé, considérez alors offrir un autre produit ou une quantité différente. Le fait d'offrir de plus petites barres de chocolat peut être efficace si l'on considère que la qualité peut être plus importante que le format.

MAINTENIR ET APPROFONDIR LES RELATIONS

La désignation Campus équitable se résume à planifier. Un roulement au niveau du soutien sera inévitable; voilà pourquoi il est important de maintenir un fort réseau de soutien sur le campus et auprès d'autres groupes. Ceci permettra d'assurer un dialogue continu et le partage des ressources qui viendra soutenir les efforts futurs.

S'engager à bâtir des relations et à maintenir la communication avec les autres

- organisations étudiantes
- groupes communautaires
- institutions d'enseignement

Crédit photo : Université McGill

Crédit photo : Memorial University of Newfoundland

TRAVAILLER AVEC DES FRANCHISES PRIVÉES

Bien que les franchises privées ne sont pas incluses dans les exigences de la désignation, il demeure important de les garder engagées et d'encourager de meilleures pratiques. Travailler avec ces compagnies peut accroître la disponibilité des produits certifiés Fairtrade dans votre campus en plus d'encourager ces compagnies alors qu'elles cherchent à se perfectionner.

Au niveau national, nous entretenons une communication continue avec les franchises privées, et ce dans le but d'encourager l'offre de produits certifiés Fairtrade. Visitez le site Web du RCCÉ afin d'en savoir davantage sur nos campagnes de participation des franchises ou contactez-nous (section 1.0) et voyez comment votre campus peut être impliqué.

MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT AU SEIN DES DÉPARTEMENTS

Les institutions d'enseignement représentent une mine d'or en matière de connaissances et de ressources pouvant être utilisées afin de mettre la sensibilisation de l'avant et d'étendre les discussions sur la durabilité sociale. Recherchez des façons d'engager la faculté et les membres de son personnel sur les questions liées au commerce équitable et d'encourager leur inclusion dans les programmes d'enseignement du campus.

Crédit photo : University of Toronto Mississauga

CAMPUS ÉQUITABLE

FAIRTRADE

ÉLARGISSEZ VOTRE COMMUNAUTÉ ÉQUITABLE ET DÉCOUVREZ NOS AUTRES PROGRAMMES ÉQUITABLES!

VILLE ÉQUITABLE

ÉVÈNEMENT ÉQUITABLE

ÉCOLE ÉQUITABLE

AMBASSADEUR ÉQUITABLE

LIEU DE TRAVAIL ÉQUITABLE

GROUPE RELIGIEUX ÉQUITABLE

FAIRTRADE.CA/CAMPUSEQUITABLE
CFTN.CA/FR/PROGRAMME-CAMPUS-ÉQUITABLE
ASSOQUEBECEQUITABLE.ORG

ACTION@FAIRTRADE.CA
INFO@CFTN.CA
INFO@ASSOQUEBECEQUITABLE.ORG